



Monsieur  
Rudolf Minsch  
Directeur a. i.  
economiesuisse  
Hegibachstrasse 47  
8000 Zürich

Sion/Lugano, le 2 octobre 2013 VR/LA

**Imposition à la dépense  
IP « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires »**

Monsieur le Directeur a.i.,

Nous avons appris avec regret que l'initiative citée en marge avait été classée catégorie C par votre organisation. Du point de vue des CCI signataires du présent courrier, ce texte mérite une attention plus soutenue de la part de notre association faitière. Nous espérons d'economiesuisse un engagement plus important dans cette future campagne.

En conséquence, nous vous invitons à reconsidérer votre évaluation de l'initiative citée en marge à la faveur des éléments suivants :

- A. L'abrogation de l'imposition à la dépense déploie des effets négatifs importants sur l'économie, qui ne se limitent pas aux finances publiques. Les bénéficiaires de cette forme d'imposition sont des consommateurs et des investisseurs. Selon nos estimations, plus de 30'000 places de travail sont concernées dans toute la Suisse.
  - Des entreprises sont touchées dans toute la chaîne de valeur ajoutée
- B. Les cantons suisses alémaniques proposent des taux d'imposition de la fortune plus bas ; les cantons latins misent davantage sur les forfaits fiscaux. En privant une partie du pays de ses atouts fiscaux, l'initiative remet en question la concurrence fiscale et la limite par un décret centralisateur.
  - En attaquant les fondements du système fiscal fédéral, l'initiative concerne l'ensemble du territoire suisse.

Pour mémoire, c'est précisément pour cette raison que les CCI de Suisse latine s'étaient engagées avec conviction en 2010 contre l'initiative socialiste « Pour des impôts équitables ». Quand bien même

la majorité des cantons latins n'étaient pas concernés par cet objet, nos organisations régionales avaient alors contribué de manière décisive à la campagne menée par economiesuisse.

Les CCI des cantons alpins et périphériques – cantons traditionnellement proches des milieux économiques – sont à la peine pour expliquer à leurs membres pourquoi elles s'engagent dans des thèmes qui concernent prioritairement les grandes entreprises multinationales.

Nos organisations souhaitent poursuivre le fructueux modèle de coopération avec leur association faitière fédérale. Les CCI suisses vous encouragent dans votre volonté de construire des ponts avec nos réseaux régionaux de PME.

Nous vous invitons donc à joindre le geste à la parole, et à réviser ainsi à la hausse la classification de l'initiative socialiste « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires ».

Nous restons bien volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur a.i., nos plus cordiales salutations.

Luca Albertoni  
Président CCIS



Au nom de:

Aargauische Industrie- und Handelskammer  
Handels- und Industrieverein des Kantons Bern  
Chambre de commerce et d'industrie Fribourg  
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève  
Handelskammer und Arbeitgeberverband Graubünden  
Chambre de commerce et d'industrie du Jura  
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie  
Solothurner Handelskammer  
Industrie- und Handelskammer St. Gallen-Appenzell  
IHK Thurgau  
Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino  
Chambre valaisanne de commerce et d'industrie  
Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie  
Handelskammer und Arbeitgebervereinigung Winterthur  
IHZ Industrie- und Handelskammer Zentralschweiz  
Zürcher Handelskammer

Copie à :

- M. Heinz Karrer, Président
- MM. Hans Hess, Christoph Mäder, Patrick Odier, Vice-présidents
- Mme Cristina Gaggini, Direction romande